

LA NATION

JOURNAL CANADIEN POUR LE PEUPLE CANADIEN
HEBDOMADAIRE.

Bureau de l'Éditeur :

Club Jacques-Cartier, Chambre 37,
45 rue St-Vincent, Montréal.

SAINT-JEROME, SAMEDI, 24 FEVRIER 1906.

Bureau de l'Imprimerie :

249-254 rue Labelle,
St-Jérôme.

L'Instruction Publique

Notre confrère de l'*Avenir* disait la semaine dernière :

« L'entrée *ex-officio* du secrétaire provincial dans le Conseil d'Instruction publique a été approuvée par les 18 membres protestants du Conseil et par 8 membres catholiques, ce qui fait 26. D'un autre côté cette mesure a été désapprouvée par 18 membres catholiques, ce qui laisse, en faveur du projet une majorité de 8 voix. »

« Comment le premier ministre peut-il passer outre ? »

L'hon. M. Gouin « va passer outre. »

Le secrétaire provincial ne sera pas membre du Conseil de l'Instruction publique, tant que M. Gouin sera premier ministre et M. Jean Prévost, ministre de la colonisation. Car, MM. Gouin et Prévost ont donné leur parole aux évêques, au comité catholique du conseil, que la décision de la majorité de ce dernier sera respectée par le gouvernement. M. Gouin et M. Prévost sont donc liés.

On nous dira peut-être : « M. Gouin avait promis le contraire à la faction des radicaux, et qu'est-ce que vaut la parole de M. Prévost. » Nous n'avons pas à répondre aujourd'hui à cette prétention. Nous tenons MM. Gouin et Prévost en face des évêques.

Evidemment, M. Gouin a voulu jouer au fin-fin. Il se trouve pris dans un piège ! Comment peut-il commander ?

L'*Avenir* continue :

« Le grand argument auquel ont recours ceux qui refusent à l'Etat sa part légitime dans le gouvernement de l'Instruction publique dans notre province, est celui-ci : il ne faut pas que la politique pénètre sur le terrain de l'Instruction publique. »

« Il serait temps que l'on définisse quel est ce danger de l'ingérence politique, en quoi il consiste, de quelle manière il peut se manifester. »

Notre confrère fait le naïf. Car, il sait bien qu'aujourd'hui même, le gouvernement essaie de mettre, et met de la politique dans l'Instruction publique.

Nous avons dit déjà, et l'*Avenir* n'a pu nous démentir, que les bourses accordées aux écoles normales, par le gouvernement de Québec, sont distribuées par le secrétaire provincial, non pas aux élèves les plus méritants, mais

à ceux qui sont recommandés par les députés ministériels. De sorte que, sous le règne libéral, le jeune normalien dont les parents sont conservateurs, aura beau travaillé, bien se conduire et remporté les plus grands succès, il n'aura pas de bourse, s'il n'est pas recommandé par un député libéral.

Notre confrère peut-il nier ce que nous affirmons ?

Lorsqu'il s'est agi, l'automne dernier, de nommer les professeurs pour les écoles du soir, M. Camille Piché, M. P., M. G. Martineau et autres commissaires libéraux ont voulu faire de la politique. Avec un ministre de l'Instruction, l'instituteur serait l'agent politique du parti au pouvoir.

Les inspecteurs visiteraient les écoles et feraient l'éloge du gouvernement, du grand ministre de l'Instruction publique,—tout comme des politiciens.

En France, les instituteurs, créatures du gouvernement sectaire, ont ruiné le patriotisme et affaibli l'influence religieuse. C'est le maître d'école français, agent du gouvernement de la République, qui est la cause de la guerre religieuse en France et de la chute de la fille aînée de l'Eglise. Et que d'autres exemples !

Les sectaires canadiens, les partisans d'un ministère de l'Instruction nous ont souvent donné comme exemple, le système éducationnel d'Ontario, où il y a un ministère de l'Instruction publique. Ils essayaient de nous tromper. Le gouvernement d'Ontario déclare que ce ministère a été un désastre pour l'Instruction publique qui, il y a vingt-cinq ans, était plus prospère qu'aujourd'hui. Ontario veut remplacer le ministre de l'Instruction par un surintendant.

Pourquoi alors changerions-nous notre surintendant pour un ministre ? Qu'avons-nous à reprocher au Conseil de l'Instruction Publique ?

On dit que le conseil, tel que formé aujourd'hui, n'est pas représentatif. Qui fait la nomination des membres ? N'est-ce pas le gouvernement ? Qui a empêché l'inspecteur d'école, l'instituteur de faire partie de ce conseil ? N'est-ce pas le gouvernement ?

Le gouvernement, le secrétaire provincial, a sous son contrôle les écoles normales. C'est lui qui est le grand maître de ces écoles.

Or, ces écoles ne sont pas ce qu'elles

devraient-êtré. Pourquoi ? Parce que le gouvernement refuse de les outiller selon leurs besoins ; parce que le gouvernement refuse de faire les réformes que demandent instamment les distingués directeurs et professeurs de ces maisons.

L'industrie du tabac

A la réunion des planteurs de tabac, à Ste-Scholastique, M. Ethier, M. P., a osé affirmer que c'est sous le régime libéral, depuis 1896, que la culture et l'industrie du tabac reçoivent une protection suffisante du gouvernement d'Ottawa. Si M. Ethier avait consulté son histoire politique, il n'aurait certainement pas commis une pareille erreur.

En 1878, le parti conservateur avait mis dans son programme une clause concernant la culture et l'industrie du tabac canadien. Le parti libéral essaya de ridiculiser cette politique. Nous avons sous les yeux, un discours de l'hon. M. Laflamme, qui s'élevait contre la culture du tabac au Canada. Nous en reproduisons des extraits la semaine prochaine.

Le discours politique de M. Ethier, à Ste-Scholastique, est un tissu d'erreurs. M. Ethier parlera probablement au prochain congrès. Nous engageons le jeune député à être plus sobre, plus sérieux dans ses paroles. La politique doit être bannie des réunions de ce genre.

MAISONNEUVE

Au moment où nous écrivons ces lignes, nous ne connaissons pas encore le résultat de la lutte dans Maisonneuve. On dit que M. Grothé et ses amis seront surpris. La lutte, du côté de M. Grothé, s'est faite avec les noms de Laurier et Préfontaine. « Voter pour Grothé, dit-on, c'est voter pour Laurier qui vous aime tant et pour Préfontaine qui vous a tant aimés. » A entendre les orateurs, les valets du ministère, voter contre Laurier, c'est offenser le bon Dieu. On reconnaît que M. Grothé est très impopulaire ; qu'il mérite bien son impopularité et qu'il est incapable de faire honneur à Maisonneuve, à la succession de M. Préfontaine, dans la chambre des Communes. Peu importe. Canayen, vote pour Laurier, quand même il aurait choisi ton plus grand ennemi comme son candidat.

Et vous voyez, durant la lutte, toutes les brebis ministérielles, de comité en comité, bëlant à l'unisson les éloges de M. L. O. Grothé, le candidat de Sir Wilfrid. On prend les électeurs pour un lot d'imbéciles esclaves.

Nous avons cru que M. Victor Gaudet, qui avait l'air à vouloir passer pour un jeune homme sérieux, refuserait de se mettre au service de celui qu'il trouve si indigne d'être candidat. M. Laurier a passé son fouet à M. Brodeur, et M. Gaudet a obéi. Voilà pourquoi, nous l'avons vu sur les hustings faire chorus avec les fronts courbés.

LE BILL DE RIMOUSKI

Les journaux quotidiens nous ont mis au courant de l'intéressant débat sur un amendement au fameux bill de Rimouski.

L'hon. M. Leblanc et M. Tellier ont prononcé des discours remarquables sur cet important sujet. Grâce à la puissance de leurs arguments, ils ont amené quelques députés libéraux à voter avec eux. Ils ont obtenu 15 votes contre 38. MM. les ministres Gouin et Tessier et leurs partisans, alléguaient deux motifs principaux pour la défense du projet : la situation particulière de Rimouski et les précédents. Sur la question des précédents, dit la *Vérité*, M. Tessier a été acculé par M. Tellier et forcé d'admettre qu'il n'existait aucun cas analogue en tout à celui de Rimouski. Quant à la dette de \$100,000 ou \$125,000 encourue par cette ville, elle se compose pour une forte partie du coût de l'aqueduc que l'expérience démontre être, dans toutes les villes, un placement plutôt profitable. D'ailleurs, tous les biens désignés sont déjà soumis à la taxe de l'eau, comme les propriétés qui ne sont pas spécialement affectées à des fins de religion, d'éducation et de charité, sont soumis à tous les impôts, bien qu'appartenant à des institutions ecclésiastiques.

Le conseil législatif devra dire le dernier mot sur cette très-grave question. On s'attend à un grand discours de M. Chapais.

Si le projet est adopté, continue la *Vérité*, il aura pour conséquence de frapper de nouvelles taxes la cathédrale et l'évêché de Rimouski, le séminaire, où les professeurs enseignent pour \$40 et \$100 l'hospice et l'orphelinat où, grâce aux aumônes recueillies dans tout le diocèse, les Sœurs de Charité reçoivent, gratuitement le plus souvent, les enfants et les vieillards dont l'entretien retomberait logiquement à la charge des municipalités,

l'école normale que les Ursulines ont accepté de fonder, à la demande des citoyens de Rimouski et avec l'entente qu'elles y seraient soumises au droit commun, les Sœurs du Rosaire, qui font la classe dans les petites écoles du diocèse, les Frères de la Croix de Jésus et enfin... le cimetière. Les Sœurs de Charité devront payer \$450, soit près de deux fois l'octroi qu'elles reçoivent du gouvernement, pour avoir le droit de poursuivre leurs œuvres de bienfaisance. S'il est une partie de la communauté qui paie sa pleine part des impôts, ainsi que le faisait remarquer M. Tellier, ce sont bien ces religieuses qui débarrassent ainsi les municipalités d'une grande partie du fardeau de l'Assistance publique aux malheureux. Et le jour où les villes devront pourvoir elles-mêmes au budget de la charité, elles verront ce qu'il leur en coûtera et quels services leur rendaient réellement les institutions religieuses ?

Les élections de Québec

Le résultat des élections municipales, à Québec, est un écrasement pour la faction Parent-Fitzpatrick et une terrible leçon à Sir Wilfrid Laurier, qui avait pris fait et cause contre les candidats de la réforme.

L'électorat de Québec s'est dressé devant sir Wilfrid Laurier et lui a répondu : "Tu as joué du fouet avec Choquette, mais tu n'en flagelleras plus d'autres. Nous allons te montrer que des libéraux, ça ne se mène pas comme les indigènes du Congo. Tu as trouvé en Choquette un esclave tremblant et soumis en face de ton fouet. C'est le dernier esclave qui reste à Québec. Nous ne voulons pas retourner à l'époque du Moyen-Age. Nous refusons de nous soumettre au régime des Druides."

L'Événement, le principal organe de la réforme, et qui, depuis quatre ans, fait une lutte terrible au Parentisme, remporte un éclatant triomphe. Nous l'en félicitons chaleureusement.

Le triomphe de la réforme municipale et l'écrasement du régime Parent, a donné lieu à des manifestations de réjouissances dans la vieille Capitale, lundi soir.

M. le sénateur Choquette, ne pouvant contenir son émotion et maîtriser sa colère, a prononcé un discours très violent contre sir Wilfrid Laurier. M. O. Talbot, député libéral, a aussi dénoncé l'autocratie des Laurier, Fitzpatrick et Parent. Voici ce que nous rapporte les confrères québécois :

"M. O. Talbot, prit la parole et s'écria au milieu d'applaudissements interminables, que le règne de l'autocratie et de la tyrannie était fini à Québec et que le verdict du peuple de la cité de Québec était aussi un avertissement pour les gouvernements d'avoir à respecter la liberté des citoyens."

De son côté, le correspondant de la Pa-

trie nous raconte qu'au cours d'une entrevue, le sénateur Choquette s'est déclaré enchanté du résultat général, et particulièrement de la victoire de M. G. Garneau dans le quartier Montcalm. Il estime que le résultat d'hier indique que l'opinion publique est en sa faveur. Le sénateur a été très agressif contre M. Parent et contre l'intervention de M. Laurier.

"Les dernières élections partielles avaient démontré, à l'ancien premier ministre, a-t-il dit, que son régime soulevait le mécontentement et la critique, que le peuple ne voulait plus de ses candidats, et, aujourd'hui, malgré l'intervention étrangère, le peuple de Québec s'est levé comme un seul homme, et a protesté par son vote si éloquemment et avec tant de vigueur que si M. Laurier tentait encore d'intervenir, il serait lui-même battu par ceux-là même qui ont été jusqu'ici ses forts partisans." M. Choquette dit "que le verdict populaire doit être respecté, même par ceux qui occupent les plus hautes positions en ce pays."

—Faites-vous imprimer des en-têtes de lettres et enveloppes, cela vous revient moins cher que de les acheter au détail, chez J. H. A. Labelle, imprimeur de LA NATION, St-Jérôme, P. Q.

Quelle Servilité !

Parlant du bill de Rimouski, le Soleil publie la bourde suivante : "Comme la mesure était absolument libre quelques uns de nos amis (des députés libéraux) se sont prononcés contre." Ces amis sont entr'autres MM. Kelly, Lacombe, Jobin.

Le Soleil a une bien petite opinion de ces députés, puisqu'il les suppose capables, pour obéir à leur gouvernement, de se prononcer en faveur d'une mesure qu'ils considèrent comme une iniquité. Pauvre Soleil ! en a-t-il de la servilité ! Les libéraux sont-ils des esclaves ? A en croire le Soleil, si le gouvernement eut dit aux députés libéraux : "Il faut voter en faveur du bill de Rimouski." MM. Jobin, Lacombe, Kelly, etc., auraient voté contre leur conviction. On ne parle que fouet, tyrannie, barbarie, dans la camp libéral.

En vérité, le bill de Rimouski était bien une mesure du gouvernement. Il était l'œuvre du ministre de l'Agriculture, M. Tessier. D'ailleurs, le Dr Bissonnet, député de Montcalm, a dit au correspondant parlementaire du Soleil qu'il votait pour le bill "parce que c'était strictement une question de parti." Eh voilà un qui avait peur du fouet ! Le pauvre enfant ! le pauvre député, comme il a fait honneur à son comté, cette fois là !

LE VAINQUEUR

Si l'on faisait une enquête sur la valeur respective des médicaments vendus pour la guérison du rhume, de la toux, de la grippe et de la bronchite, il est hors de doute que le BAUME RHUMAL serait en tête de la liste.

J. I. St-Jacques, L. L. L.

AVOCAT

LACHUTE, P. Q.

Bureau à Ste-Scholastique
le samedi.

NANTEL & ROCHON

Avocats

ST-JEROME, CO. TERREBONNE

G. A. Fauteux Frs. Fauteux

Fauteux & Fauteux

AVOCATS

97 rue St-Jacques,

G. A. Fauteux à St-Eustache MONTREAL,
le samedi.

Téléphone Main 4851.

Filion & Butler

Avocats

4 CÔTE ST-LAMBERT,

M. Z. Filion suit les cours du
district de Terrebonne. MONTREAL.

Edifice "Banque du Peuple" Tél. Bell
Chambre 71. Bureau : Main 4365.
Résidence : Est 535.

Joseph Drouin, B.C.L.

AVOCAT

97 rue St-Jacques,

MONTREAL.

J. G. H. Bergeron, B. C. L.
F. de S. A. Bastien, C. R. P. Cousineau, L.L.D.

Bastien, Bergeron & Cousineau

Avocats

Bureau : 76 RUE ST-JACQUES,

Téléphone Main 2283. MONTREAL.

Téléphone Bell Main 683.

J. Adélaré Ouimet,

AVOCAT

15 COTE ST-LAMBERT,

MONTREAL.

Bureau du Soir :
COIN PARC LAFONTAINE ET RACHEL
Tél. Bell Est 2575.

Jos. B. Bérard

AVOCAT

50 RUE ST-GABRIEL,
Chambre No. 7.

Tél. Bell Main 1650. MONTREAL.

C. P. BEAUBIEN, L.L.L. J. A. LAMARCHE, L.L.L.
Tél. Main 2226 Tél. Main 1952

Beaubien & Lamarche

Avocats

Edifice Liverpool, London & Globe,

112, RUE ST-JACQUES, MONTREAL.

Phone Bell Main 1409.

H. Gohier

Notaire

Bureau : BATISSE L. L. & GLOBE,

112 ST-JACQUES, Ch. 78.

Résidence : Ville St-Laurent. MONTREAL.

P. E. Leblanc, C.R.M.P.P. Ed. Brossard, L.L.M.

Leblanc & Brossard

Avocats

66 rue St-Jacques,

Phone Bell Main 315. MONTREAL.

L. T. Marechal, C.R.

Avocat

Bâtisse New York Life,

Phone Bell Main 1818. MONTREAL.

R. D. McGibbon, C. R. Edouard Surveyer.
Hon. T. C. Casgrain, C.R. A. C. Casgrain, Jr.
Victor E. Mitchell. Chas. M. Cotton.

McGibbon, Casgrain, Mitchel & Surveyer

AVOCATS

Bâtisse Canada Life,

MONTREAL.

TÉL. : MAIN 5493.

J. A. Beaulieu

AVOCAT

Bureau Edifice LA PRESSE,

Rue St-Jacques, Montréal.

Suit toutes les cours du district
de Terrebonne.

Geo. N. Fauteux

Notaire

ST-EUSTACHE

Argent à prêter et très bons placements sont
constamment offerts.

Tél. Bell Main 1155.

J. P. Trépanier, L.L.B.

Notaire

17 Côte de la Place d'Armes,

Bureau du soir : MONTREAL.
87 ave Metcalfe, St-Henri.

C. A. Harwood, B.C.L.

AVOCAT

180 St-Jacques,

Phone Main 2382. MONTREAL.

BELL MAIN 1794

Bernard Gaudet

AVOCAT

BUREAU A MONTREAL, 71A ST-JACQUES
BUREAU DU SOIR ET RESIDENCE,
ST-TEREASE DE BLAINVILLE.

MENDOZA LANGLOIS

Courtier en Immeubles

Se charge de Prêts d'Argent en première hypo-
thèque sur immeubles, aussi offre en vente
des propriétés de choix rapportant 10%.

62 RUE ST-JACQUES,

Téléphone Bell Main 2828. MONTREAL.

S. A. BAULNE

INGENIEUR CIVIL

Ingénieur Consultant, Construction en
Fer, Ponts, Bâtisses, Usines, &c.

Bureau : 823 RUE ST-HUBERT,

MONTREAL.

Téléphone Main 4138. Résidence :

VILLE SAINT-LAURENT

Edouard Gohier & Cie

" IMMEUBLES "

1A CÔTE PLACE D'ARMES,

Spécialité : MONTREAL

LOTS VACANTS ET MAISONS

à vendre payables comme un loyer.

TEL. BELL MAIN 4644

ENTRÉE PRIVÉE

1552 } NOTRE-DAME

108 Est

Belle salle de Pool et de Billard ouverte toute la
journée et de 11 hrs. a. m. à 12 hrs. p. m.
le dimanche

CASINO HOTEL

Bourgeois & Demers, Props.

VINS et CIGARES IMPORTES de CHOIX

SPECIALITE : 62-64-66 PLACE JACQUES-CARTIER

Marchandises en
bouteilles seulement MONTREAL

Alliance Nationale

Ancienne Place Pharmacie

R. TREMBLAY

MARCHAND-TAILLEUR

ASSORTIMENT DE

Tweeds les plus nouveaux, 150 RUE ST-GEORGES,

Chapeaux et Fourrures, St-Jérôme, P. Q.

Ouvrage Garanti. 27-5-05 IA

Réparations de Montres

Pendules et Bijoux de toutes sortes

Jones de Mariage une spécialité.

A. M. VICNEAU

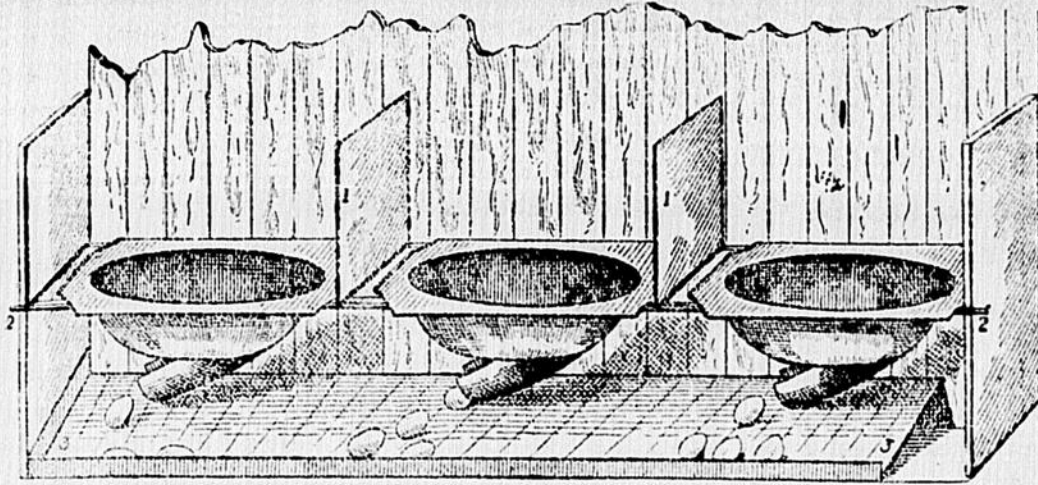
HORLOGER-BIJOUTIER

En face du Marché

175 rue St-Georges, St-Jérôme.

NID METALLIQUE "MAGICIEN"

POUR EMPECHER LES POULES DE MANGER LEURS ŒUFS



SERIE DE TROIS NIDS

(1) Séparations. (2) Tringles. (3) Planches à pente douce pour recevoir les œufs.
Une planche additionnelle peut s'ajouter pour fermer la façade de la série.

D'après l'expérience de beaucoup d'éleveurs de volailles il est avantageux de placer les nids dans l'endroit le plus obscur du poulailler.
Achetez donc le **NID METALLIQUE "MAGICIEN"** et soyez certain du succès.

— EN VENTE CHEZ —

LETOURNEUX, FILS & CIE, 1645 rue Notre-Dame, MONTREAL.

TELEPHONE BELL MAIN 338 : MARCHANDS 326-330

CHAPEAUX ET FOURRURES

Armand Doin

(12 années d'expérience)

Grand Assortiment de Chapeaux en Tweed et Casques d'Automne

76 Est NOTRE-DAME,

En face du Palais de Justice, MONTREAL.

VENEZ VOIR! VENEZ VOIR!

LE PLUS BEL ASSORTIMENT DE LIQUEURS
ET D'ÉPICERIES DE CHOIX

Brandy! Gin! Scotch! Vin! Rye! Etc.

Les meilleures marques.—A des prix réduits.

COMMANDES PAR LA MALLE OU LE TÉLÉPHONE PROMPTEMENT
EXÉCUTÉES CHEZ

OLIVIER GRATTON

2004 rue Ste-Catherine,

Coin Beury, MONTREAL.

SIMEON MONETTE

Industriel et Entrepreneur-Constructeur d'Eglises
et autres Batisses

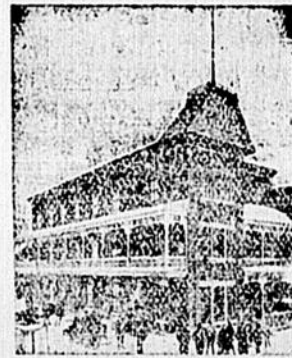
ST-JEROME, P. Q.

CLOS DE BOIS GENERAL

Bardeaux, Lattes, Pin, Prunche, Epinette, Bois blanc, Bois franc, Bois de charpente de toutes dimensions, Bois préparé, Jalouses, Portes, Chassis, Moulures, Tournages, Découpages, Etc., Etc.

Toutes commandes envoyées à la manufacture seront exécutées immédiatement et à des prix très bas. Toutes espèces de bois seront achetées par M. S. Monette. Demandez mes prix avant d'aller ailleurs.

Téléphone No. 7 Bas de la ville, TÉL. RÉSIDENCE No. 92.



HOTEL VICTORIA

ED. LANGLOIS, Prop.
ST-JEROME, P. Q.

TÉLÉPHONE BELL No. 6

Hotel Belmont

PIERRE MARINIER, Prop.
STE-AGATHE-DES-MONTS, P.Q.

Aménagement moderne. Table et
Chambres de première classe. Attention
spéciale aux voyageurs.

Voiture à tous les trains.

KING PAPER BOX

MANUFACTURE DE BOITES DE CARTON
DE TOUTS GENRES

No 1415 ONTARIO, Montréal

La CRISSE d'ECONOMIE des CANTONS DU NORD

St-Jérôme, P. Q.
R. DESCHAMBAULT,
GÉRANT

St-Eustache

—La succursale de St-Eustache, No 66, de la Société des Artisans Canadiens-Français, à une séance spéciale du 14 février courant, a adopté les résolutions suivantes à l'occasion de la mort de M. C. A. M. Globensky, seigneur de St-Eustache. Sur proposition de MM Thomas Brunet, et le Dr Lecavalier, appuyés par tous les membres présents : Que la Société des Artisans, succursale de St-Eustache, s'associe de tout cœur au deuil dans lequel la paroisse de St-Eustache a été plongée par la mort de M. C. A. M. Globensky, seigneur.

La succursale offre à la famille du regretté défunt l'expression de sa sympathie la plus sincère. M. J. A. Bélisle, sec. trés. M. Bruno Spenard est le président de cette succursale.

—M. le notaire Champagne est gravement malade. M. le Dr Chs. Masil a été appelé en consultation avec M. le Dr Joyal. On craint beaucoup pour ses jours.

M. le notaire Champagne est une personnalité à St-Eustache. Nous lui souhaitons un complet rétablissement.

—Mme Adelard Duquet, qui a été gravement malade, se rétablit. Elle est sous les soins du Dr Zoel Mignault.

Sainte-Monique

—M. Frédéric Giroux a été élu maire en remplacement de M. Jos. Leroux.

—M. l'abbé A. Lajeunesse a passé la semaine à Ste-Scholastique pour le temps des Quarante-Heures.

—MM. G. E. Léonard et Jos. Leroux, étudiants, sont en promenades pour quelques jours, chez leurs parents.

—M. Tanerède Léonard est de retour d'une promenade d'une semaine à Montréal.

—Tout le monde ici jouit d'une bonne santé, chose extraordinaire, depuis le mois d'août, il n'y a pas eu de décès à enregistrer.

AUX GRANDS MAUX LES GRANDS REMÈDES

Pour un rhume opiniâtre, une bronchite tenace, prenez du BAUME RHUMAL, le plus sûr, le plus efficace des remèdes contre les affections de la gorge et des poumons.

TEL. BELL EST 2159 Entrée Privée 2154 St-Laurent.

RESTAURANT SHAMROCK

No. 2130 rue St-Laurent

Pres du C. P. R. MILE-END.
J. Alex. Shinnick, Prop.

BUREAU : 110 St-Georges, ENTREPOT : 112 St-Georges

C. A. Lorrain

Seul représentant des célèbres Machines à coudre
NEW-WILLIAMS
Pour les comités de
TERREBONNE et LABELLE
ON DEMANDE DES AGENTS

AGENT-GÉNÉRAL

The Matthew Mody & Sons Co. Ltd.

SAINT-JEROME, P. Q.

Accessoires et Aiguilles de tous genres, Machines Coudre, Réparages, etc.

AVIS

Ne cherchez pas ailleurs ce que vous ne pouvez trouver qu'au magasin de J. D. Fourrielle, No. 121-123-125 rue Labelle, Saint-Jérôme, la

Chaussure Frank W. Slater

The Strider, perfectionnée et vendue garantie

LA NATION est publiée par La Cie. d'Imprimerie de Saint-Jérôme, qui en est propriétaire, et est imprimée par J.-H.-A. Labelle, imprimeur, à Saint-Jérôme P. Q.

Un Peu de Tout

L'Incident Choquette.

Le correspondant parlementaire du *Bulletin*, organe libéral, dit : " Vous avez compris, M. le directeur, avec cette image empruntée au soleil, que je cherche une transition pour en arriver à vous parler au plus tôt du *Soleil* du sénateur Choquette. En vérité c'était la question à l'ordre du jour en chambre et vous pouviez voir les députés sortir à tour de rôle, pour se rencontrer dans le couloir et parler du grand événement.

On le commente de diverses façons. Les uns protestent contre l'intervention de Sir Wilfrid Laurier dans les affaires municipales ; les autres répliquent qu'il ne fallait pas y mêler des questions de politique et susciter publiquement des dissensions entre des personnages qui doivent au moins paraître unis dans l'intérêt du parti.

" Je me demande comment on aurait pu éviter de toucher aux hommes politiques lorsque la mairie de Québec a toujours été une machine à politique. M. Parent s'en est servi comme d'un échelon pour arriver à la tête de la province, et les services qu'il rendait à la ville il les invoquait comme des services rendus à tout le parti libéral.

" Du moment que M. Choquette entrait en lice, le conflit devait d'ailleurs devenir nécessairement un conflit politique et mettre aux couteaux tirés les deux factions qui divisent les rouges de Québec. Aussi bien les choses s'aggravaient et il était temps que M. Laurier intervint. Si les citoyens de la capitale peuvent s'en plaindre comme d'une attaque à leur indépendance, cela leur apprendra à être des citoyens avant d'être des politiciens. M. Choquette, pour sa part, aurait tort de se plaindre trop de l'intervention de son chef. Je crois que c'est un fait providentiel. Mais je reviens à mon parc de moutons."

L'*Edair*, organe de M. Parent, fait observer à ceux qui blâment l'intervention de M. Laurier dans le différend de Québec, qu'il ne s'agissait pas purement et simplement d'une affaire municipale, mais de la fortune même du parti libéral.

Il se rappelle que les procédés de M. Choquette ont créé des divisions profondes, qui s'accroissent de jour en jour. "C'est cet état de chose, dit-il, qui a obligé l'intervention du premier ministre. Tous les hommes d'expérience reconnaîtront sans peine que l'attitude du bruyant sénateur dans le *Soleil*, était propre à faire d'incalculables torts au parti ministériel."

Tyrannie et Impudence.

La *Vérité*, journal indépendant, proteste dans les termes suivants :

" On peut avoir sur la situation municipale l'opinion que l'on voudra, mais il est impossible de ne pas juger souverainement tyrannique, et brutalement impudente, l'intervention de M. Laurier dans une lutte qui ne le regarde ni de près ni de loin, puisqu'il n'est même pas

citoyen de Québec, et de ne pas voir la complète injustice de cet écrasement de l'un des combattants, au seul nom de l'intérêt de parti, dans une bataille qui touche aux intérêts essentiels de cette ville."

Intervention regrettable.

Nous lisons dans la *Libre Parole*, journal libéral :

" Quant au coup d'autorité que Sir Wilfrid Laurier a cru devoir faire, le fait qu'il est tombé sur M. Choquette n'influe nullement sur la manière dont nous le jugeons. Nous laissons au premier ministre du Canada le bénéfice de sa bonne intention, mais nous trouvons son intervention pour le moins inopportune et nous la considérons plus regrettable pour celui qui en est l'auteur que pour ceux qui sont supposés en souffrir, car elle sera loin d'avoir l'effet attendu.

" Sans doute le soi-disant intérêt de parti et les sympathies personnelles peuvent expliquer cette dépêche ; ils ne l'excusent pas plus que la gentillesse ne pouvait excuser son télégramme à Sarah Bernhardt au moment où les évènements de notre province déploraient le passage de notre actrice parmi nous ; pas plus que la bonté native ne pouvait excuser son intervention en faveur des Juifs de Russie avant de savoir que si ces gens n'étaient pas plutôt coupables que dignes de pitié."

Choquette et Tarte.

M. Choquette dit :

" Dans la *Patrie* d'hier, journal volé au parti libéral, M. Joseph Israël Timothée Tarte m'injurie et m'attaque lâchement parce qu'il croit que je suis désarmé, et c'est là où il se trompe ; il joue là le triste rôle qu'il a toujours joué ; l'on s'en souvient encore, croyant que sir Wilfrid Laurier allait succomber à la cruelle maladie qui le minait sur une terre étrangère, il attaqua lâchement sa politique, et le trahit honteusement ; aujourd'hui il lui lèche les pieds : Voilà Tarte. Je le rencontrerai plutôt qu'il ne le pense."

Evidemment, M. Choquette n'a pas livré à Laurier les gros mots de son repertoire.

M. Tarte répond :

" M. Choquette écrit comme il a parlé toute sa vie, à tort et à travers.

" Il est étonnant qu'un homme qui a été député, qui a exercé la magistrature, qui est membre du sénat donne tous les jours la preuve d'une aussi complète absence de jugement et de respect des convenances."

Le secrétaire provincial n'a-t-il jamais été mis au courant du mauvais état des écoles dans notre province ? Dans l'affirmative, a-t-il jamais donné des ordres au surintendant pour faire remédier à ce lamentable état de chose ? Dans la négative, pourquoi ? N'était-ce pas son devoir ? Nous le demandons à M. Langlois.

PETITES NOTES

M. A. A. N. Colquhoun, rédacteur au *News* de Toronto, vient d'être nommé sous-ministre de l'Éducation, dans l'Ontario. C'est une haute position qui revient encore à un journaliste.

Evidemment, en dépit de ce que l'on a dit, les journalistes sont très utiles dans nos parlements. A Québec, à Ottawa, dans toutes les Chambres, les journalistes, ministres, députés ou fonctionnaires, s'affirment comme des hommes fort bien renseignés, très roués, très habiles. Ils ont beaucoup plus d'expérience que bien d'autres de leurs collègues.

Le gouvernement de Québec obtiendra-t-il d'Ottawa les subsides qu'il réclame ? Notre confrère de *l'Etoile du Nord* ne semble pas de cet avis.

" Il n'y a pas très longtemps, dit-il, lors d'un banquet offert à l'honorable M. Gouin, à Montréal, alors que ce dernier avait plaidé la cause des revendications des provinces, un homme a eu le courage de répondre aux provocations qu'on venait de faire à son gouvernement, au propre banquet de son provocateur, et de s'écrier :

" Laissez-moi vous dire que j'ai cru remarquer, qu'on revendiquait dans certains milieux et dans la presse de certaines provinces, le re-ajustement du subside fédéral comme un droit."

" Messieurs, il n'y a pas de droit à revendiquer. Je n'en vois pas dans le pacte fédéral, mais peut-être pourrait-on placer la question sur un autre terrain."

" Cet homme c'était Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du gouvernement fédéral, qu'on ne banquetait pas en ce moment.

" Est-ce que le *Soleil* croit maintenant encore que M. Tarte est seul de son opinion quand il écrit que M. Gouin semble trop escompter l'augmentation du subside fédéral.

" C'est ce que Sir Wilfrid Laurier vous a pourtant finement et délicatement fait comprendre alors qu'il était l'hôte de l'hon. M. Gouin.

Le *Bulletin*, organe libéral, compare l'enceinte de la législature de Québec à un " parc de moutons ". C'est peu flatteur pour les 70 députés libéraux qui se disputent la crèche.

M. G. Langlois veut l'élection des commissaires d'école de Montréal par le peuple. Actuellement, trois sont choisis par l'autorité ecclésiastique, trois par le conseil de ville et trois par le gouvernement de Québec. Le projet Langlois ne touche pas aux trois membres nommés par l'autorité ecclésiastique. Les six autres ne sont-ils pas nommés par des représentants, par des hommes responsables au peuple ? Si le gouvernement et le conseil de ville

font de mauvais choix, le peuple n'a-t-il pas le droit de leur en tenir compte et de les condamner aux prochaines élections générales ?

Le projet Langlois veut faire consacrer un principe dont l'application créerait une source de malentendus, de difficultés, d'abus et de dépenses. Aux États-Unis, pays démocratique par excellence, le peuple ne choisit pas les commissaires comme il l'entend.

Il paraît décidé que l'hon. Dr Lantot sera le nouveau président du conseil législatif. Notre distingué concitoyen, l'hon. M. F. X. Mathieu est mieux, il nous semble, rempli cette importante position. Sa santé chancelante l'a probablement empêché d'être nommé. M. Mathieu partira prochainement pour l'Europe.

En 1897, le regretté Dr Marsil avait été nommé à cette présidence, mais, par une intrigue impardonnable, on le décapita le lendemain. L'hon. Dr Marsil ne méritait pas cet affront. Certes, il était digne de la position.

Evidemment, du train qu'il va, M. Gouin ne recevra pas de si tôt un autre télégramme de félicitations épiscopales. Son attitude sur le bill de Rimouski a dû désillusionner bien des esprits. Avec les libéraux, il est bon d'être prudent, de toujours se tenir sur ses gardes.

Libéraux des Deux-Montagnes, conseillez donc à M. Ethier de ne plus aller faire de discours à Montréal. Si vous l'aviez entendu dans Maison-neuve !

L'hon. M. Prévost a donné un dîner aux journalistes de Québec. M. Prévost lui-même, ou son publiciste officiel, en a fait publier un rapport dans le *Canada*. " Le menu fut des plus succulents, dit le *Canada*, et le ministre eut des attentions toutes particulières pour les journalistes et il s'est attaché tous les journalistes présents qui, à l'avenir, feront cause commune avec lui."

Les journalistes présents devraient protester contre un compte-rendu aussi sot, et aussi humiliant pour la profession. Pourquoi M. Prévost aurait-il fait un pacte avec ces journalistes ? Est-ce pour se faire proclamer comme le futur premier-ministre ? Qu'a fait M. Prévost pour attacher à sa personnalité tous ces journalistes ? Est-ce par le fait qu'il leur a donné à manger ? Comment ont-ils cédé leur indépendance, leur honneur ?

Ce rapport est une iniquité contre lequel tout journaliste sérieux doit protester. Ce n'est pas avec une béurrée que l'on peut faire suivre un vrai journaliste qui fait honneur à sa profession.

**Le Magasin
Populaire
DE L'EST**

1459 **Vallières.** ST-CATHERINE

**ATTENTION SPECIALE
AUX COMMANDES PAR
LA MALLE.**

A NOS CLIENTS DE LA CAMPAGNE

UN NOUVEAU DEPARTEMENT IMPORTANT

Le fameux patron de mode Standard de la célèbre maison N. PIUZE en vente à notre magasin.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos clients que Mme N. Piuze vendra à l'avenir en notre magasin les coupons Standard, qui sont reconnus comme les plus perfectionnés et les plus modernes.

Qu'on n'oublie pas non plus que les nouvelles Etoffes à Robes pour le printemps commencent à nous arriver, et nous offrons des chances extraordinaires. Nos modistes sont en voyage à New-York pour étudier les modes du jour.

Bon Tweed pâle mélangé de couleurs dans les tons Vert, Bleu et Rouge **50c**
Tweed pâle dans les gris et Drab avec rayure plus foncée **75c**

Tweed canevas dans les tons Gris, Vert, Drab et Brun avec carreaux invisibles 56 pouces **\$1.00**

Magnifique Tweed carreauté "Sheppards Plaid" dans les Gris pâle et foncé brun et blanc, vert et blanc et bleu et blanc, ce qu'il y a de plus chic pour costume de Printemps.

Tweed chiffon dans les nuances pâles les plus nouvelles pour costume et robe de Toilette. Les marchandises sont des plus récentes et viennent des manufactures "Harris".

Maison Vallières, Coin Ste-Catherine et Montcalm, MONTREAL

Est-ce qu'il n'y aurait pas moyen que M. Hector Champagne porte le titre d'honorable et soit débarrassé des électeurs des Deux-Montagnes ? C'est tout ce qu'il veut.

Le président d'Assises

Réflexions de Timon.

Il est deux sortes de Magistrature : l'amovible et l'inamovible, celle qui est assise et celle qui est debout, celle qui péroré et celle qui juge, celle qui requiert et celle qui condamne.

Je ne connais pas de fonctions plus augustes, plus redoutables et plus saintes que celles du président d'Assises. Il représente dans l'ensemble de ses fonctions, la force, la religion et la justice ; il réunit la triple autorité du roi, du prétre et du juge.

Quelle idée un magistrat placé dans un poste si éminent, le premier de la société peut-être, ne doit-il pas avoir de lui-même, c'est-à-dire de ses devoirs, pour les remplir dignement ? Avec quel sagacité ne doit-il pas renouer le fil des débats, cent fois rompu dans les détours tortueux de la défense ? Laisser aux témoins étonnés, troublés du spectacle solennel et nouveau d'une Assise, de leur isolement au milieu des juges et du jury, du témoignage qu'ils vont rendre et des conséquences de leur serment, le temps de reprendre leurs esprits, de se recueillir en eux-mêmes et d'assurer leur mémoire et leurs voix : leur parler avec accentuation, égard et bonté, poser nettement les questions qu'il leur adresse, et, s'il le faut, les répéter ; faire surgir la vérité de leurs contradictions ; opposer les dépositions orales aux dépositions écrites ; expliquer les ambiguïtés ; grouper les analogies ; trancher les doutes ; relever une circonstance, un fait, une lettre, un aveu, un cri, un mot, un geste, un regard, un accent, pour en faire

jaillir la lumière ; interroger l'accusé avec une douce fermeté, ouvrir par des exhortations son âme à la confession et au repentir ; rehausser ses esprits abattus ; l'avertir quand il se fourvoie ; le diriger quand il se remet en route ; retenir dans les bornes de la décence la défense et l'accusation, sans gêner leur liberté : Tels sont les devoirs d'un Président. Heureux celui qui sait les pratiquer !

Mais où trop de magistrats s'égarant, c'est dans le résumé des débats.

Qu'est-ce donc que résumer un débat ? C'est exposer le fait avec clarté, rappeler sommairement les témoignages à charge et à décharge, analyser ce qui a été dit, et poser dans un ordre simple et logique, les questions à résoudre par le jury. Tout résumé doit être net, ferme, plein, impartial et court.

—Voulez-vous des impressions bien faites, et à très bas prix, adressez-vous à J. H. A. Labelle, imprimeur de LA NATION, St-Jérôme, P. Q.

LA ST-VALENTIN

La Saint-Valentin est passée, la semaine dernière. En avez-vous eu connaissance ? Il me semble que les anniversaires aimés, que nous fêtons à l'aurore de nos seize ans, s'effacent insensiblement au calendrier de nos nièces et de nos filleules ! . . . Pourquoi ? . . .

J'entends dire qu'on ne sait plus aimer ; les jeunes gens sont mobiles comme l'aquilon ; les jeunes filles, légères comme des bulles et—l'amour n'est plus qu'un étoile filante dans l'empyrée social. Comédie que tout cela.

L'amour est toujours là, près de nous : c'est le soleil ! Les nuages qui passent, le voilent, c'est vrai ; mais il est là tout le jour. Et j'affirme que nos jeunes sœurs, les héroïnes de l'enchantement et du sourire : brunettes ou blondinettes gracieuses et gentilles, spirituelles et gaies,

savent tenir haut et ferme l'étendard du foyer où brûle l'or et l'encens. A l'heure du carnaval, elles déploient le drapeau de l'élégance, des fusées du franc rire et des jolis yeux doux . . . au soir des fiançailles, heureuses, elles laisseront glisser un rayon de leur cœur dans le froufrou des serments d'amour.

Que celui d'entre vous, lecteurs, qui n'en a pas tressailli de bonheur me lance un cartel et je saurai vaincre et — convaincre . . .

BERTHE D'IBERVILLE.

Saint-Hermas

—M. Noé Filion, cultivateur, est décédé à l'âge de 66 ans. Ses funérailles ont eu lieu vendredi. Etaient porteurs, MM. Rémi Laurin, Charles Ouellette, M. Leclair, Ph. Desjardins. Conduisaient le deuil, les fils du défunt, Adelard, Honorius, Benoni, Joseph Filion ; et ses gendres, MM. Laurin, Ménard, Bigras et St-Jacques.

—Un noble vieillard, un nonagénaire, vient de disparaître dans la personne de M. Joseph Franche, de notre village. Agé de 94 ans, il était notre plus vieux concitoyen.

Ses funérailles ont eu lieu mercredi dernier. Conduisaient le deuil, ses deux fils, MM. Joseph et Darius Franche ; ses gendres, MM. Mathias Filion, marchand, T. Deslauriers, Maxime Charbonneau, et Hermas Paiement ; MM. W. St-Pierre, F. Vaillancourt, Ben. Pressault et autres.

Etaient porteurs : MM. Nelson Deslauriers, Léo. Léveillé, Eugène, Osias et Louis Franche. C'est M. l'abbé Alfred Sauvé qui a officié au service.

Nous offrons nos condoléances à la famille éprouvée.

—M. Edmond Richer, fils de Evariste Richer, a épousé Melle Malvina Leduc, fille de M. Maxime Leduc.

—M. Delphis Gauthier, fils de Augustin Gauthier, a épousé Melle Marie-Anne Hamelin.

—Notre ami, M. Honoré Pagé, fabricant de beurre et de fromage, a rendu compte à ses patrons de l'année 1905. Il a été livré à sa manufacture 2,764,000

livres de lait, et il a payé à ses patrons \$19,000. 1905 fut l'une des meilleures années pour l'industrie laitière.

—Nous regrettons d'apprendre que M. l'instituteur Avila Guilbault, enseignant à Manitoba, a été victime d'un accident de chasse. Il a reçu la décharge de son fusil dans un pied. Il a été transporté à Winnipeg pour être opéré. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

LA FONCIERE

Nos félicitations à la Foncière, l'excellente compagnie d'assurance mutuelle contre l'incendie, à l'occasion de son installation dans ses magnifique bureaux, No 10, Côte St-Lambert.

Cette compagnie représente un capital assuré de \$3,000,000. Pendant le dernier exercice, son actif et ses revenus ont augmenté dans des proportions considérables.

Nous sommes heureux de constater une fois de plus, que l'administration de cette Compagnie fait preuve au plus haut degré des qualités d'initiative et de progrès qui conduisent au succès.

Saint-Augustin

—M. Magloire Rochon, entrepreneur, est décédé à l'âge de 75 ans. Nos sympathies à la famille.

—On annonce le mariage de M. Ferd. Berichon à Melle Emelia Villeneuve.

—M. Emmanuel Paiement, directeur, et quelques membres de la Société d'agriculture du comté, sont à prélever des souscriptions pour ériger les bâtisses permanentes devant servir à l'exposition annuelle. Les souscriptions s'élèvent à \$1500. Cette question intéresse vivement St-Augustin, et notre dévoué directeur, M. Paiement, mérite des félicitations pour le travail qu'il fait.

—M. Antonin Fortier a épousé Melle Therrien, de St-Canut.

C'EST CELUI-LA

Le remède le plus efficace pour toutes les affections des voies respiratoires est le BAUME RHUMAL, qui guérit tous ceux qui en font usage. Procurable dans toutes les pharmacies du Canada.

L'oubli de toute religion conduit à l'oubli des devoirs de l'homme.

J. J. ROUSSEAU, Emile IV.

Avis de Faillite

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC } COUR SUPÉRIEURE
District de Terrebonne }
No. 125

JOHN B. MITCHEL,
Insolvable.
ET
CHARLES CALDER,
Curateur.

Avis est par les présentes donné par le soussigné, curateur à la propriété du dit insolvable, dûment autorisé à ce faire par ordre de l'honorable juge Tasche reau, de la dite Cour, en date du dixième jour de février 1906, que les propriétés et effets, tel que décrits ci-après, du dit insolvable seront vendues à l'enchère publique sur la place d'affaires du dit insolvable, en la ville de Lachute, Jeudi, le huitième jour de mars prochain, 1906, à onze heures de l'avant-midi, savoir :

1. Une propriété immobilière consistant en un lot portant le numéro huit cent douze (812) des plans et livre de renvois officiels de la paroisse de St Jérusalem, dans le comté d'Argenteuil, située sur la rue Main, dans le quartier Centre de la ville de Lachute, avec une manufacture de voitures, atelier de peinture et autres bâtisses dessus érigées. Aussi une bouilloire, un engin et autres effets y contenus.

2. Les effets mobiliers, effets de commerce composés de ferromeries, fournitures pour voiturier, peintures, bois de service, et un certain nombre de sleighs, etc.

3. Les livres et crédits de l'insolvable. Le tout pour être vendu sans réserve. Conditions : argent comptant. La vente sera faite claire et nette de toute hypothèque au charge hypothécaire tel qu'il appert dans le certificat issu du Bureau du Registrateur et qui sera produit le jour de la vente.

Lachute, 13 février 1906.

CHARLES CALDER,
Curateur.

MALCOLM SMITH,
Encanteur.

LE PACIFIQUE CANADIEN

TAUX REDUITS DE MONTREAL.

| | |
|--|---------|
| VANCOUVER, C. A. VICTORIA, C. A. SEATTLE, Wash. PORTLAND, Ore. TACOMA, Wash. | \$48.90 |
| NELSON, C. A. ROSELAND, C. A. Spokane, Wash. | \$46.40 |
| Missoula, Anacosta Helena, Butte, Mont. Salt Lake, Utah | \$45.90 |
| Sau Francisco et Los Angeles, via Chicago, seulement | \$49.00 |

2e classe. Du 15 Février au 3 avril 1906.
Taux bas proportionnels à un grand nombre d'autres endroits.
Chars DORTOIRS pour TOURISTES.
Pour Chicago, le Nord-Ouest et les Côtes du Pacifique.

BUANDERIE SAINT-JEROME

Tout ouvrage fait à la main.
Aucune machine ni ingrédients chimiques ne sont employés.
RIDEAUX EN DENTELLE, une spécialité. PRIX MODÉRÉS

Geo. Lepage

En face du marché, ST-JEROME.

Meunier & Rolland

.. MANUFACTURIERS ..

PORTES ET CHASSIS,
JALOUSIES, MOULURES

Bois de Charpente, Bois préparé, Tournage, Découpage, Etc.
Toutes sortes de travaux faits promptement et à des prix modérés.

MEUNIER & ROLLAND

Ancienne manufacture Limoges, près du moulin à farine de M. Maillé, SAINT-JEROME.

Hotel du Parc Labelle

H. Beaudry & Cie.
SAINT-JEROME, P. Q.

TELEPHONE BELL NO 13

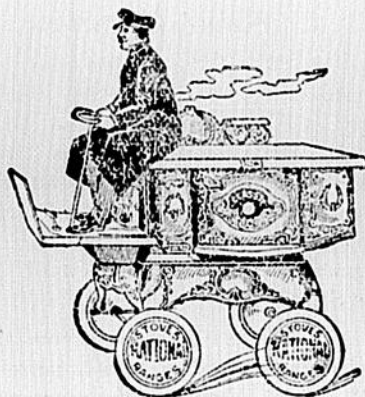
B. Beaulieu

Marchand de Gros et Détail

Agence de l'IMPERIAL OIL CO. pour tout le Nord à très bas prix.

Epiceries, Ferromeries, Meubles, Sellerie, Foin, Grain, Chaux, Briques, Ciment, Plâtre, Tuyaux en Grès et en Fer, Tôle, Papier, Peintures, Vitres, Poêles, Bois de Corde et de Service, Charbon, Attelages simples et doubles, Chevaux, Voitures, Poudre, Dynamite, etc.

Coin ST-ANNE et ST-GEORGES,
ST-JEROME



Agent pour les POELES MOFFAT
Weston, Ont.

Rés. privée : 34 Labelle.

Tél. Bell 61

Regis Guenette

Manufacturier
Entrepreneur, Constructeur

ST-JEROME, Co. Terrebonne, P.Q.

Portes, Chassis, Jalousies, Moulures, Tournage, Découpage, Bois de Charpente, Bois préparé, Boîtes et toutes sortes.

UNION ASSURANCE SOCIETY

ETABLIE EN 1710

L'ACTIF DEPASSE \$24,000,000

L'une des plus anciennes et des plus puissantes compagnies de feu. Dépôt au gouvernement de \$450,000. Pour informations, s'adresser à

T. L. MORRISSEY, Gérant, Montréal.

JOS. BESSETTE, St-Jérôme.

J. M. DORION, Agent General,

Lachute, P. Q.

19-05 M. Dorion sera à St-Jérôme une fois par semaine.

Pourquoi les Cigares RELIANCE sont ils fumés depuis vingt ans ?

Parce qu'ils sont toujours délicieux et de même qualités.



Reliance

10 cts ou 3 pour 25 cts. En vente partout

MANUFACTURÉ PAR

Reliance Cigar Factory, Limitée,

5 et 7 De Bresolles, - MONTREAL.

C. ST-LOUIS, Président.

CELESTIN BEAULIEU, Représentant.

LA CIE CADIEUX & DEROME

18 et 20 RUE NOTRE-DAME OUEST, Montréal.

Les Almanachs pour 1906

L'Almanach du Peuple Illustré

Le plus grand des almanachs canadiens-français publiés, copieusement illustré 0.10
Franco 0.15

L'Almanach Hachette

Petite encyclopédie de la vie pratique. Edition simple, 600 gravures. Broché, 40 cts ; Cartonné, 50 cts ; Reliure cuir, 75 cts. Ajouter 7 cts pour recevoir franco.

Almanach du Drapeau

Publié par les éditeurs de l'Almanach Hachette. Edition simple, Broché, 40 cts ; Cartonné, 50 cts ; Reliure cuir, 75 cts. Ajouter 10 cents pour recevoir franco.
— Edition complète. Reliure toile, 95 cts. Ajouter 10 cts pour recevoir franco.

Almanach Vermot

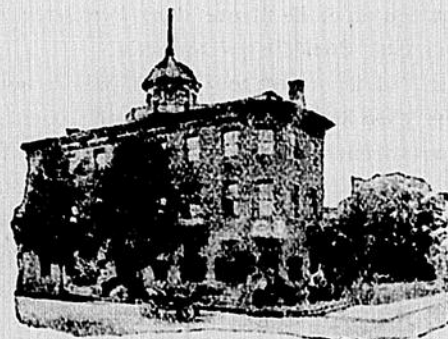
Grand format, in-4°, nombreuses gravures, Lectures intéressantes et récréatives.
Broché 0.40
Relié 0.55
Ajouter 15 cts pour recevoir franco.

Grand Almanach Populaire

In-4°. Grande variété de matières, nombreuses illustrations.
Broché 0.40
Franco 0.55

Almanach Illustrés à 15 cts chacun

Des Familles chrétiennes. — De la Jeunesse et des Familles. — Illustré des Familles — Des Enfants de la 1ère communion. — De la Jeune Fille chrétienne. — Du Jardinier. — De la Bonne Cuisine. — Des Gasconnades. — Du Savoir-Vivre. — Des Devinettes. — De Notre-Dame de Lourdes. — De l'Ouvrier.



Telephone Longue Distance 37. B. P. 41.

Hotel Beaulieu

G. A. BEAULIEU, Prop.

Cuisine française. Le mieux aménagé pour banquets. Attention spéciale pour les voyageurs de commerce.

Le plus Grand Hotel de la Ville PRÈS DE LA GARE
ST-JEROME, P. Q.

Spécialité : Bières Allemandes Importées.

NOS MAISONS DE SAINT-JEROME

La MAISON LAFLAMME

GROS ET DETAIL

Vins, Liqueurs, Epiceries
DE TOUS GENRES

FARINE, GRAINS, FOIN, MOULÉE.

Aussi : FERRONNERIE, PEINTURE,
HUILE, VERNIS, VITRES, Etc.

Spécialités de LIQUEURS, THE, CAFE

Agences pour les meilleures maisons de commerce.

Marchandises pour tous les goûts.—Qualités supérieures et
et prix défiant toute compétition.

AGENT POUR LE CELEBRE CARBURE DE CALCIUM POUR
LE GENERATEUR AU GAZ ACETYLENE.

Même prix qu'à Montréal.

*Consommateurs du district de Terrebonne ne manquez pas
de venir nous faire une visite avant d'aller ailleurs.*

—Pourquoi les marchands du nord iraient-ils s'ap-
provisionner ailleurs quand nous leur offrons
quantité de marchandises à un prix plus bas qu'à
Montréal.

Venez nous voir

Chs. E. LAFLAMME

Rue Labelle, SAINT-JEROME



LA MAISON J. D. Guay

Successeur de la Maison
J. M. RICHARD

A SAINT-JEROME

**Marchandises Sèches, Chapeaux, Chaussures,
Fourrures, Hardes Faites,
Bijouteries, Etc.**

DÉPARTEMENTS REMPLIS DE STOCK POUR TOUS
LES GOUTS ET TOUTES LES DEMANDES.

Le plus grand Magasin Départemental DU DISTRICT DE TERREBONNE

SIX DÉPARTEMENTS AVEC AMÉLIORATIONS
DES PLUS MODERNES.

NOUS IMPORTONS NOUS-MÊMES NOS MARCHANDISES DE
L'EUROPE. DERNIÈRE MODE, QUALITÉ SUPÉRIEURE
ET BON MARCHÉ. TAILLEUR ET MODISTE À
LA DISPOSITION DES CLIENTS.

Agence de la manufacture Semi-Ready, de la célèbre marque Progress
Brand, pour hardes faites, et de la Slater Shoe Co., pour les chaussures.

Clients des comtés de Terrebonne et Deux-Montagnes, pourquoi aller
acheter à Montréal? Pour payer plus cher? Songez à vos frais de trans-
port.

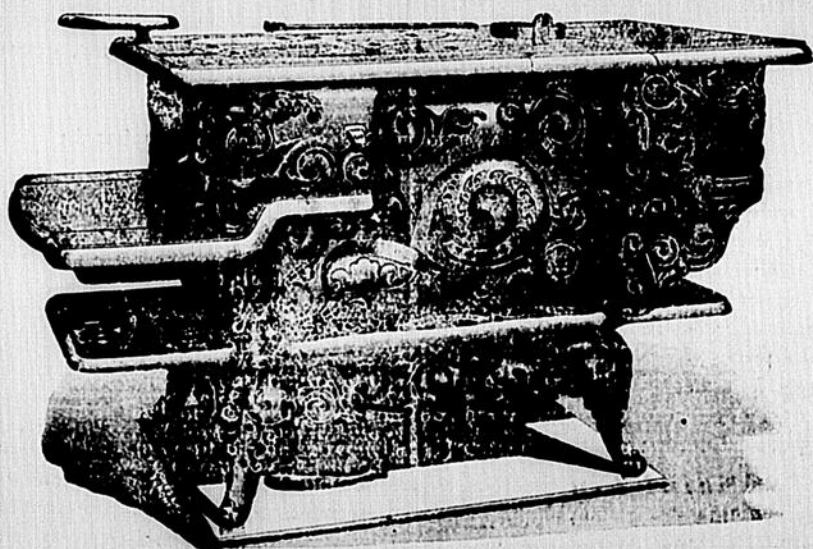
Encouragez les maisons de votre district et vous économiserez 10 %
sur vos achats.

VENEZ NOUS VOIR.

S. G. LAVIOLETTE

Marchand de

POELES DE CUISINE ET AUTRES,
COURROIES POUR MOULINS,
SCIES RONDES, DYNAMITE,
FERRONNERIES, PEINTURES, VERNIS,
FAIENCE, POTERIE VERRERIE,
FERBLANTERIE, ETC., ETC.



Chaque poêle vendu est accompagné d'un certificat au sujet de la qualité et
de la cuisson.

MOULINS A COUDRE de \$25.00 et \$30.00.

LAMPES ELECTRIQUES de qualité supérieure pour 25c.

BICYCLETTES **RED BIRD**, de Brantford, Ont.

Clous, Broche à clôture, Blanc de plomb, Huiles, Peinture prépa-
rée, etc., au prix du gros.

S. G. LAVIOLETTE,

COIN DES RUES ST-GEORGES ET STE-ANNE, SAINT-JEROME

La Maison P. Simard

EPICERIE DE GROS ET DETAIL

IMPORTATEUR DIRECT DE

VINS, LIQUEURS, EPICERIES, ETC.

Controle les meilleures marques de Brandies, tels que :

CESAR COLLIN, COUSIN & FRÈRE, HAMEL GENTIBERT,
GUIMOND & FILS, ETC. GRAND CHOIX DE SCOTCH
JOHN DEWAR KILMARNOCK, McARTHUR, HUGH
McADAM & CO., RHUM ST-GEORGES, BLACK JOE,
LES GINS DE KUYPER, MELCHERS. GRAND CHOIX
DE VINS PORT, CHERRY, CLARETS.

Tous les produits de la maison BARTON & GUESTIER.

VIN GINGEMBRE, en caisse et au gallon.

Beau choix de Liqueurs Françaises, tel que :

CHARTREUSE JAUNE ET VERTE, BÉNÉDICTINE, CREME
DE MENTHE, CREME DECACAO, CURACAO, SHERRY
BRANDY, ANISETTE, MARASCHINO, ETC.

**Les Epiceries sont de première qualité,
à des prix raisonnables.**

Cette maison rivalise avec avantage avec les grandes
maisons de Montréal pour les prix et la qualité de ses mar-
chandises.

Les hoteliers et le commerce en général épargnent de
l'argent en faisant affaire à cette maison. Un soin tout
spécial à bien servir les clients. Tout le monde y est traité
sur le même pied.

Une visite est respectueusement sollicitée.

Echos du District

—La Cour de Circuit, pour le comté de Terrebonne, siégera à St-Jérôme le 10 mars prochain.

—Le prochain terme de la Cour Supérieure, à Ste-Scholastique, ne s'ouvrira que le 26 mars au lieu du 20, comme c'était l'habitude.

—M. le Dr Chs Pratte et sa dame, de Longueuil, sont en promenade à St-Jérôme, ils sont les hôtes de M. H. Beaudry, hôtelier de cette ville.

—Le concert de lundi prochain promet d'être un succès.

—M. le notaire P. F. E. Petit qui a été très sérieusement malade revient à la santé.

—Le contrat pour la construction du tronçon de chemin de fer de St-Jérôme à la jonction de Montfort, vient d'être accordé à MM. Mullarkey et O'Brien.

—M. Léandre Gauthier, commerçant de St-Jovite, était en notre ville, jeudi dernier.

—Sur plainte de sa mère, Martin Désormeau a été condamné pour assaut à fournir un cautionnement de \$200 ou à subir six mois de prison par le juge de Paix, P. F. E. Petit. Faute de cautionnement, Désormeau a été transféré à la prison.

—M. Noé Legault, de Dawson City, était à St-Jérôme, mardi dernier.

—M. Polycarpe Vézina vient de faire une cession volontaire de ses biens. Le passif serait de \$1500 et le déficit apparent ne serait que d'une couple de cents piastres.

—M. Francis Paquette, employé à la manufacture Rolland, s'est démis une épaule en tombant du haut d'une traverse.

—Mme Alfred Touchette, malade depuis longtemps, est mourante.

—Les amateurs de hockey, de Ste-Scholastique, sont venus lutter, dimanche dernier, contre le club de St-Jérôme. Le score a été de 8 à 0 en faveur des joueurs de St-Jérôme.

NAISSANCES.—L'épouse de M. Joseph Paquette, cultivateur, un fils : Joseph J.-B. Parrain et marraine, M. et Mme W. J. B. Paquette, de Ste-Monique.

—L'épouse de M. Moïse Pelletier, artisan, un fils : J. M. C. Edouard. Parrain et marraine, M. et Mme Charles Taillon, marchand.

—L'épouse de M. Joseph Paquin, cultivateur, une fille : Marie-Eva-Laura. Parrain et marraine, M. et Mme Cléophas Monette.

—L'épouse de M. Raoul Latour, voiturier, un fils : J.-Oct.-Albert Parrain, Révd. Jos. Octave Labonté, curé de St-Janvier, marraine, Mme Vve Albert Oumet, grand'mère de l'enfant.

—L'épouse de M. Rodrigue Alarie, artisan, un fils : Jos.-Edouard-Ernest. Parrain et marraine, M. et Mme Arthur Alarie.

—L'épouse de M. Isidore Crispin, cultivateur, un fils : Philippe-Alexandre-Dieudonné. Parrain et marraine, M. et Mme Alexandre Demers, de la paroisse de St-Sauveur des Monts.

—L'épouse de M. Auguste Pilon, cultivateur, une fille : Marie-Blanche-Simone. Parrain, M. J. B. Durand, menuisier, marraine, Melle Délia Pilon.

—L'épouse de M. Rosario Côté, artisan, une fille : Marie-Thérèse-Yvette-Laurette. Parrain et marraine, M. et Mme Louis Geoffron, de la paroisse de Ste-Hélène, Montréal.

—L'épouse de M. J. H. A. Labelle, imprimeur, un fils : J. A. Paul-Émile. Parrain et marraine, M. Émile Goyette et Melle Marie-Anne Labelle, de St-Jean de la Croix, Montréal.

—L'épouse de M. Joseph Desjardins, cultivateur, une fille, ondoyée à la maison et décédée aussitôt après sa naissance.

—L'épouse de M. Alphonse Lafleur, artisan, une fille, ondoyée et décédée aussitôt après sa naissance.

SÉPULTURES.—Isaïe Gosselin, à l'âge de 81 ans, époux de feu Marie Dubois.

—Mme Virginie Brière, à l'âge de 21 ans, épouse de M. Albert Lepage, typographe.

—Mme Exilda Beauvais, à l'âge de 41 ans, épouse de M. Isidore Martin, boucher.

MARIAGES.—M. Joseph Charette, tourneur, a épousé Melle Graziella Papi neu.

—M. Émile Maillé, voiturier, de Verdun, Montréal, a épousé Melle Béatrice Monette.

—M. Maxime Papineau, cultivateur, de La Conception, a épousé Melle Valentine Allaire.

—Tout le monde jérômien sait aujourd'hui que le bon pain à bon marché se trouve seulement chez M. Bruno Beaulieu. Aussi, M. Beaulieu se félicite-t-il de l'encouragement qu'il reçoit.

—La maison C. E. Laflamme recevra au commencement de la semaine prochaine, plusieurs sortes de poisson pour l'époque du carême.

Qualité supérieure et prix raisonnables.

Ste-Anne-des-Plaines

—Le 8 du courant ont eu lieu les funérailles de Mme Calixte Chaumont, née Clarilda Gascon. Le service fut chanté par M. l'abbé Zénon Therrien, vicaire à St-Louis du Mile-End. Assistaient comme diacre et sous diacre MM. Conrad Chaumont et J. Gauthier, vicaire de la paroisse. Les porteurs étaient MM. Magloire, Napoléon et Zéphir Gascon, de Montréal, frères de la défunte ; M. Stanislas Desormeaux, M. Napoléon Chaumont, et M. Moïse Chaumont, ses beaux-frères.

Conduisaient le deuil : MM. Hyacinthe Limoge, de Terrebonne ; Hubert Labelle, Japhète Therrien, Joseph Labelle, Elie Therrien, Joseph Therrien, et Joseph Prévost, de St-Janvier ; Mes J. B. Gascon, et J. B. Dufort, de Montréal ; Joseph Gascon, d'Alfred, Ont.

Toute la paroisse assistait à la cérémonie pour rendre un dernier témoignage d'amitié à la défunte. On remarquait au chœur, le Révd. M. A. Brunet, professeur au Séminaire Ste-Thérèse.

St-Jovite

—A la première assemblée régulière des nouveaux conseillers de St-Jovite, M. Magloire Gosselin a été choisi comme maire.

A cette occasion plusieurs amis se sont réunis chez M. le maire. Il y eut chant, musique et récitation. Melle Marie Gosselin déclama. Un succulent goûter fut servi. M. et Mme Gosselin reçurent leurs hôtes avec la plus franche cordialité.

Ont pris part à cette réunion : MM. Célestin Bisson, Jos. Charbonneau, Jules Meilleur, Limière Grégoire, J. R. Larocque, Zotique Filion, Léandre Charrette, le notaire Barrette, le Dr J. E. Gervais, Gédéon Meilleur, Magloire Lagacé, Frs. Groulx, Charles St-Aubin, Amable Dufour, F. X. Plouffe, Noé Filion et autres.

—A VENDRE.—Un cheval étalon, race St-Laurent-Percheron, gris pommelé, 1600 livres, 5 ans, bien sain, conditions

CIGARETTES



SWEET CAPORAL

fumées
universellement

faciles, s'adresser à Jos. Debien, hôtelier, St-Jérôme.

Labelle

—M. P. E. Forget a été élu maire de la municipalité du village, par acclamation et M. J. A. Bigonnesse a été réengagé secrétaire-trésorier, avec augmentation de salaire.

—M. Charles Martin a été élu maire de la municipalité du canton et M. J. A. Bigonnesse a été réengagé comme secrétaire-trésorier.

—Melle Marguerite Daoust est rétablie de sa grave indisposition.

—Mme et Melle Bigonnesse sont de retour d'une promenade à Montréal.

—M. Brunelle a fait l'acquisition de plusieurs milliers de billots qu'il a fait transporter à la scierie Mignault.

—L'épouse de M. Z. Raymond a donné naissance à un fils, qui a reçu au baptême les noms de Zéphir-Vitalis-Richard. Parrain et marraine, M. et Mme Vitalis Brien, de Montréal.

Au Nominique

—Le rév. Père André Montet, du Nominique, et M. le curé Lemonde, du Kiamika, ont assisté au sacre de Mgr Bernard.

—Dimanche prochain, séance dramatique et musicale donnée par l'Harmonie du Nominique, dans la salle du couvent. On jouera "l'Expiation." Voici le programme :

Personnages : — Robert de Lusigny, Émile Lalonde ; Flavy, Alfred Lalonde ;

Chevaliers : — Loredan, Edouard Rodier ; Géard, Ernest Lalonde ; Rinaldi, Intendant de Flay, Moïse Tibault ; Bepo, Gardien des prisons, Hormidas Lefèvre ; Cabaretier : — Alphonse Cyr.

"On demande un acteur," farce en un acte, par Albert Falardeau et J. E. E. Vézina. L'orchestre est sous la direction du professeur Nap. Carle. Portes ouvertes à 1 heure et 7 heures p. m.

Prix : — Sièges réservés, 35 cts. Adultes, 25 cts. Enfants, 15 cts.

Saint-Lin

—Le 16 du courant, ont eu lieu les funérailles de Mme Marguerite Brien-Desrochers, épouse de feu David Beau-doin.

M. le curé Laferrière présida d'abord à la levée du corps, puis le Révd. J. O. Foucher, d'Outremont, officia au service, assisté des abbés Laferrière et Ducharme.

Les porteurs étaient : MM. O. Brien-Desrochers, J. Brien-Desrochers, E. Desmarais, et G. Renaud, accompagnés chacun de leur femme respective, appartenant à la congrégation des dames de Ste-Anne. Nos sympathies à la famille.

Ste-Scholastique

—Jeudi dernier avait lieu une assemblée des directeurs de la société d'agriculture du comté, sous la présidence de M. Gédéon Bigras. Les directeurs suivants étaient présents : MM. B. Bertrand, L. N. Huotte, E. Elliot, J. Lacroix, E. Paiement, Thom. Anglis, M. Labrosse, J. W. Sauvé, S. Cyr et D. Ladouceur. Les directeurs de St-Eustache n'assistèrent pas à cette séance. Le but de cette assemblée était de prendre en considération les offres faites par M. B. Pressault à l'effet d'ériger des bâtisses permanentes pour y tenir les expositions d'automne. Il n'y a rien de décidé. Les directeurs se réuniront de nouveau vers le milieu de mars.

—Il y a eu la semaine dernière, à Ste-Scholastique, une importante réunion de cultivateurs. Cette réunion avait été convoquée par M. le notaire Forest, dans le but de fonder une association de planteurs de tabac. M. Forest a raison d'être fier de son succès. A l'exception de M. J. A. C. Ethier, les orateurs ont parlé d'affaires, de culture et de l'industrie du tabac. Si nous en croyons le rapport de la Patrie, M. Ethier aurait simplement vanté le gouvernement et l'hon. M. Brodeur. M. Ethier a aussi parlé d'évolution religieuse. Nous nous demandons pourquoi ? Serait-ce une insinuation ?

Les autres orateurs furent M. l'abbé Contant, MM. Forest, Grignon, Damien Pilon, Adolphe LeBrun, Victor Lamarche, Ph. Filion, Israël Forget, J. B. Charbonneau.

Les élections ont donné le résultat suivant : Président honoraire, M. J. A. C. Ethier ; vice-président, M. Damien Pilon, de St-Benoit ; président-actif, M. Félix Raymond, maire de Ste-Scholastique ; vice-président actif, M. Israël Forget, de Ste-Monique ; secrétaire-trésorier, M. N. Forest.

Le comité de régie se compose des MM. suivants : Victor Lamarche et Cléophas Giguère, St-Eustache ; Jérémie Duchette et Eugène Regimbald, Ste-Monique ; Philomire Filion et J. B. Charbonneau, St-Augustin ; Isidore Carrière et Napoléon Levert, St-Benoit ; Eloi Vailancourt et Alphonse Périer, St-Placide ; Jos. Cyr, fils de Pierre et Jules Lapierre, St-Hermas ; Léandre Labelle et Aldéric Théoret, St-Joseph ; Alphonse Lacroix, Oka ; Edmond Viau et Amable Pilon, St-Canut ; Osias Desrosiers, Napoléon Beaulne et Joseph Gratton, fils, de Ste-Scholastique.

Enfin, l'assemblée décida que le grand congrès des planteurs de tabac du comté des Deux-Montagnes, aurait lieu à Ste-Scholastique, les 15 et 16 mars prochain. Les conférenciers seront MM. F. Charlan, d'Ottawa ; Louis Labelle et Avila Richard, de Joliette ; Blaise Dugas et Jos. Dupuis, de St-Jacques l'Achigan ; le Dr Lecavalier et C. Giguère, de Ste-Eustache ; M. Médéric Foucher, de Montréal.

Nous souhaitons un succès complet. Nous espérons que ce congrès ne sera pas une affaire politique et que tous les représentants des provinces recevront la même invitation à y prendre part. Qu'on n'imite pas les organisateurs du congrès politics-Prévost.

SOYEZ PRUDENTS

C'est une précaution sage que d'avoir toujours à la maison un flacon de BAUME RHUMAL, en cas de rhume, grippe ou bronchite. On en obtient des résultats surprenants. En vente partout, 25 cts.

—Pour impressions de toutes sortes, adressez-vous à J. H. A. Labelle, imprimeur de LA NATION, St-Jérôme, P. Q.